***ETUDE DE CAS : BURAX***

La société BURAX est spécialisée dans la production et la distribution de batteries électriques destinées aux voitures.

L’entreprise envisage de réaliser un projet d’investissement qui lui permettrait d’élargir sa capacité de production, d’améliorer sa productivité et de mieux répondre aux attentes de marché

Ce projet consiste en l’acquisition d’un nouvel ensemble de production composé d’une chaîne automatisée au début de 2009

Le directeur financier de la société BURAX souhaite faire l’évaluation de projet d’investissement et met à notre disposition les informations suivantes :

1. la chaîne automatisée se caractérise par :
	* Coût d’acquisition et d’installation : 10000 KDH
	* Valeur de sortie au bout de 5 ans est estimée comme suit le prix de cession brut de la chaîne automatisée 2800 kdh ; auquel il faudrait rajouter la récupération de 80% de BFR de projet.
	* Durée de vie de la chaîne de production : 5 ans ; leur amortissement est linéaire sur 5ans
2. les éléments concernant la production :
	* le prix de vente unitaire d’une batterie électrique est de 1200 dh. ce prix sera stable pendant la période considérée ;
	* la nouvelle chaîne automatisée permettrait de réaliser des ventes annuelles de 5 000 batteries en 2009, 6000 en 2010, 6500 en 2011 et durant les 2 années suivantes
3. l’exploitation du projet envisagé engendrerait, au début de chaque année, un BFR évalué à 36jours de CAHT
4. Les charges d’exploitations prévisionnelles hors amortissement, liées à l’investissement sont les suivantes : en kdh

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Année | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
| Charges d’exploitations | 2200 | 2300 | 2500 | 2550 | 2600 |

1. l’achat et la mise en place de la chaîne automatisée ont lieu au début de 2009
2. le taux d’imposition sur la société est de 30%
3. Le taux d’actualisation est estimé à 12%

*Travail à faire :*

1. Déterminez la valeur actuelle nette et l’indice de profitabilité de projet
2. Déterminer le délai de récupération (DR) et le délai de récupération actualisée de projet (DRA). Quelle décision proposez-vous sachant que le délai fixé par l’entreprise pour l’acceptation de tout projet d’investissement est de 4 ans.
3. Quelles conclusions tirez-vous sur la rentabilité de projet ?